



Le Président
The Chairman

**ASSOCIATION DES BANQUES
CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

REUNION ORDINAIRE DU BUREAU

(Dakar, Sénégal, 24 février 2010)

LISTE DE DECISIONS

Le Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa première réunion ordinaire au titre de l'année 2010, le 24 février 2010, au Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), à Dakar au Sénégal.

Monsieur Jean-Claude MASANGU MULONGO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo et Président de l'ABCA a présidé la rencontre à laquelle ont également participé tous les membres du Bureau ainsi que la Commission de l'Union Africaine.

Après avoir examiné les différents points inscrits à l'ordre du jour, le Bureau a :

1. Adopté le rapport du symposium des Gouverneurs, tenu le 20 août 2009 à Kinshasa en République Démocratique du Congo
2. Adopté le rapport de la 33^{ème} réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA, tenue le 21 août 2009 à Kinshasa en République Démocratique du Congo.
3. Pris note de l'évolution de la conjoncture économique dans les pays membres en 2009 et son incidence négative sur la performance des Etats par rapport aux critères de convergence du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA). A cet égard, le Bureau a vivement encouragé les membres à poursuivre les réformes en cours de manière à préserver les acquis. Le Bureau a également exhorté les Comités sous-régionaux à transmettre au Secrétariat Permanent, leurs contributions au rapport sur la mise en œuvre du PCMA en 2009, au plus tard le 31 mai 2010. Ces contributions devraient se conformer au canevas adopté par le Conseil des Gouverneurs en 2003 à Kampala, en Ouganda et contenir, en outre, les projections sur les deux années suivant la période sous-revue ainsi que des actions de rattrapage en cas d'écart significatif par rapport aux objectifs. Elles devraient également contenir des paragraphes consacrés aux réformes en cours, notamment dans les domaines de l'unification des marchés, de l'harmonisation des statistiques et de l'intégration des systèmes de paiement.

4. Pris note de l'état d'avancement des activités du Comité conjoint Commission de l'Union Africaine (CUA) – ABCA, mis en place en vue de l'élaboration d'une stratégie de création de la Banque Centrale Africaine (BCA). Prenant en compte l'évolution récente des travaux de ce Comité et au regard de la spécificité inhérente à la création de la BCA, les Gouverneurs ont pris les décisions ci-après :
- la non-reliance de la Banque Centrale Européenne, initialement retenue pour conduire l'étude sur la stratégie de création de la Banque Centrale Africaine étant donné la non-réaction, à ce jour, de cette institution à l'offre faite par le Comité conjoint CUA-ABCA à cet effet ;
 - la réalisation de l'étude sur la stratégie de création de la Banque Centrale Africaine par le Comité de Pilotage. Cette étude devra s'inspirer notamment des expériences des banques centrales régionales existantes (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Banque des Etats de l'Afrique Centrale) ainsi que de l'étude sur le projet de création de l'union monétaire de la Communauté Est Africaine.
 - l'élargissement de la composition du Comité de Pilotage aux représentants des cinq (5) Comité Sous-régionaux de l'ABCA. En conséquence, ce Comité de Pilotage sera désormais composé des trois (3) experts désignés par la CUA, des cinq (5) experts représentant les Comités Sous-régionaux de l'ABCA et de la Central Bank of Nigeria qui en assurera la présidence ;
 - La prise en charge financière des experts des Comité Sous régionaux de l'ABCA par la Central Bank of Nigeria en 2010. A partir de 2011, la Commission de l'Union Africaine supportera la charge financière de l'ensemble des experts du Comité de Pilotage ;
 - La désignation des cinq (5) experts représentant les Comités Sous-régionaux de l'ABCA au plus tard le 31 mars 2010 ;
 - La réalisation de l'étude sur la stratégie de création de la Banque Centrale Africaine dans un délai maximum d'une année, à compter de la date de mise en place du Comité de Pilotage.
5. Adopté les termes de référence du séminaire continental pour l'année 2010 qui se tiendra au Malawi et demandé que les préoccupations relatives aux aspects macroprudentiels et à la vulnérabilité des économies africaines aux chocs exogènes soient prises en compte. Il a également souhaité une participation active des experts africains dans l'animation du séminaire et invité les sous-régions à encourager leurs membres à y prendre part.
6. Pris note de la situation des contributions au budget de l'ABCA pour l'année 2010, de celle des arriérés de paiement ainsi que de l'adhésion aux statuts révisés de l'Association. Il a invité les Sous-régions à appuyer les efforts entrepris pour améliorer le paiement des contributions au budget de l'ABCA.
7. Invité les Présidents des Sous-régions à sensibiliser leurs membres sur la nécessité de participer à l'initiative de collecte des statistiques sur l'inflation et à l'enquête d'opinion sur le site web de l'Association.



8. S'est félicité de la gestion prudente des ressources de l'Association par la BCEAO et décidé de s'en remettre, comme par le passé, à cette institution pour l'amélioration de la rentabilité de ces ressources.
9. Retenu, pour le Symposium de l'année 2010 dont le thème est : «*Rôle des Banques Centrales Africaines dans la régulation et la stabilité du système financier*», les trois sous-thèmes suivants :
 - Stabilité des prix et stabilité financière : exigence de coopération entre les banques centrales africaines d'une part, et entre les banques centrales africaines et les autres autorités de régulation et de supervision du système financier, d'autre part ;
 - Marchés des capitaux et stabilité financière en Afrique : quelles stratégies pour atténuer les effets des chocs exogènes en vue du renforcement de la stabilité financière en Afrique ;
 - Mutations de l'environnement financier, inclusion financière et impact sur la régulation par les banques centrales.
10. Arrêté pour les réunions annuelles, qui seront abritées par la BCEAO, les dates suivantes :
 - 16 – 17 août 2010 : réunion du Comité technique ;
 - 18 août 2010 : réunion du Bureau ;
 - 19 août 2010 : Symposium des Gouverneurs ;
 - 20 août 2010 : réunion du Conseil des Gouverneurs.
11. A l'issue de la réunion, les Gouverneurs ont exprimé leur gratitude au Gouvernement et au peuple sénégalais ainsi qu'au Gouverneur et au personnel de la BCEAO, pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour les excellentes dispositions prises en vue d'assurer le succès de la rencontre.

Fait à Dakar, le 24 février 2010



J-C. MASANGU MULONGO
Président de l'ABCA
Gouverneur
Banque Centrale du Congo